

## La lettre d'infos n°16 DU GERACFAS

19 novembre 2020

### MOT DU PRÉSIDENT

Chers adhérents,

Ce nouveau confinement bouleverse de nouveau les organisations de travail, les accueils des élèves en stage et les modalités pédagogiques. Il est donc plus important que jamais, de maintenir le lien avec vous. Ainsi, vous pouvez transmettre vos réactions à vos délégués régionaux qui seront mes relais.

Quelles sont donc les nouvelles en cette période compliquée?

Au-delà de la contribution du GERACFAS sur la nouvelle ingénierie de la formation (disponible sur notre site), les séances de travail avec la DGOS se réalisent désormais en distanciel (visio ou audio).

Au sujet des épreuves de sélection, je vous remercie d'avoir répondu au questionnaire commun GERACFAS/ CEEPAME. Les résultats prouvent que vous tenez à l'organisation d'une épreuve orale en appui à la constitution d'un dossier écrit. Je vous laisse découvrir l'intégralité de vos résultats sur notre site. Une synthèse a été réalisée et envoyée à la DGOS.

La pénurie d'Aides-Soignants, déjà réelle avant la crise sanitaire, s'est fortement accentuée. La surcharge d'activités, les consignes sanitaires, l'épuisement professionnel des équipes en place et l'absentéisme provoquent, aujourd'hui, un état d'urgence. La priorité est donnée au secteur médico-social. « Il y a un vrai besoin de renfort en EHPAD » déclare la DGOS. Une des réponses à cette situation est le dispositif exceptionnel de « formation accélérée » ciblant des missions Aides-Soignantes.

Effectivement, se greffe dans la précipitation, la perspective de cette formation en dix jours pour un personnel dit « de renfort ». Vous êtes nombreux à accueillir avec scepticisme la probable mise en œuvre de cette formation. A la fois, conscients qu'il faille trouver des solutions pour assurer au mieux la prise en soins des personnes soignées, vous craignez et vous vous inquiétez voire refusez d'envisager la formation de « sous » aides-soignantes qui pourraient à moyen terme satisfaire les établissements médico-sociaux. Nous ne pouvons former une aide-soignante en 10 jours. Ces personnes formées ne peuvent acquérir ni les compétences, ni les capacités d'observation et ni le raisonnement clinique indispensables à l'exercice des missions et activités de l'aide-soignante. Ce ne peut pas être les objectifs de cette formation accélérée.

Cette injonction en urgence fait confiance à notre réactivité mais ne permet pas le recul nécessaire sur le respect des valeurs et missions du GERACFAS : la défense et la promotion de la formation aide-soignante.

Œuvrons ensemble pour la formation et le métier aide-soignant.

Michel Joubard,  
Président du GERACFAS